



N° 2026-04

**Arrêté fixant la liste des personnes susceptibles
d'être membres des jurys
des concours et examens professionnels organisés par le
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
du Gers**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 modifiée, relative à la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des personnes susceptibles d'être membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers, est établie comme suit :

M. Hugues AFOY	Directeur du G.I.P. IFMS du Gers
Mme Françoise ARMENGOL	Adjointe au Maire de Lectoure
Mme Nadine AURENSAN	Adjointe au Maire d'Auch.
M. Alain AYAD	Coordinateur enfance jeunesse au CIAS de la Ténarèze
Mme Marion AZZOLA	Responsable du Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile au CIAS du Grand Auch Cœur de Gascogne
Mme Jeany BARIOULET-LAHIRLE	Adjointe au Maire de Razengues
Mme Annabelle BARON	Cadre supérieur de santé. Responsable pédagogique à l'IFMS du Gers
M. Pascal BEER-DEMANDER	Cadre retraité de la Fonction Publique Territoriale
M. Roger BREIL	Maire de Masseube
Mme Magali CARDONNE	DGA au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
M. Christopher CHARLES	Maître de conférences en Droit Public à l'IEP de Toulouse et Directeur des études du CPAG
Mme Ghilaine CORDIER	Directrice adjointe de l'EHPAD de Riscle géré par le CIAS Armagnac-Adour
M. Jean-Pierre COT	Maire de Lombez. Vice Président du CA du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
Mme Sophie DALL'ACQUA	Directrice de l'EHPAD de Masseube géré par le CIAS Val de Gers
Mme Valérie DUCOUSSO	DGS à la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers. Directrice du CIAS Marciac-Plaisance

M. Didier DUPRONT	Conseiller municipal de Gondrin. Président du CA du Centre de Gestion de la FPT du Gers
Mme Isabelle DUTECH	Infirmière coordinatrice au SSIAD du CIAS Astarac Arros en Gascogne
Mme Anne ESCALLE	Cadre territoriale en disponibilité. Formatrice indépendante
Mme Sandra FERRARONI	Responsable du service Inspection et prévention du Centre de Gestion de la FPT du Gers
M. Alain GATEAU	Maire de Monblanc. Membre du CA du CDG du Gers
Mme Elisabeth GHILBERT-LARROQUE	Cheffe du service prestations autonomie au Conseil Départemental du Gers
M. Philippe GRÉGORIO	DGS du CIAS de la Ténarèze
Mme Nelly GRENIER	Directrice du CIAS Cœur d'Astarac en Gascogne
M. Jean-Marc INISAN	Adjoint au Maire de Leboulin
Mme Hélène LACOSTE	Directrice adjointe Finances à la Mairie d'Auch et à la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne
Mme Sylvie LAHILLE	Maire de Labéjan
M. Yoann LAPORTE	Directeur des finances au Conseil Départemental du Tarn
Mme Cécile L'HORCET	Chargée de Coopération Territoriale à la Communauté de communes Armagnac Adour
M. Bernard LERICHE	Conseiller municipal de Lectoure
M. Sébastien LOTH	Coordonnateur de la convention du FIPHFP au Centre de Gestion de la FPT du Gers
M. Bernard MAGNE	Cadre retraité de la Fonction Publique Territoriale
Mme Fabienne MARTIN	DRH à la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne
Mme Françoise MAZZOCCHIN	DGS au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
M. Jean-Marc PINAUD	Directeur du CCAS du Houga
Mme Anne-Marie PISONI	Maire de Montestruc sur Gers
Mme Dorothée SCHEINHARDT-CAMPAGNOLLE	Cadre administratif au Syndicat AEP Armagnac-Ténarèze
Mme Monique SZCZEPANIAK	Adjointe au Maire de Pauilhac
M. Jean-Marc VISINONI	Consultant indépendant
Mme Corinne ZAMPIERI	Infirmière coordinatrice au service Santé au travail du CDG du Gers

ARTICLE II : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers. Ampliation sera transmis à Monsieur le Préfet du département du Gers.

Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de PAU, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Fait à Auch, le 27 mai 2026

Le Président



Didier DUPRONT